

L'an deux mil dix, le neuf mars à vingt heures, le Conseil municipal de Saint-Sulpice-le-Dunois s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion de la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard DELAFONT, Maire.

Sont présents : M M^{mes} DARDAILLON Bruno, GUIGNAT Marie-Claude, DEBROSSE Guy, DUMOULIN Roger, PERICAT Bernard, PARINAUD Charles, DESFOUGERES Francette, PINAULT Murielle, TISSIER Roger, BARCAT Jeannette, PASQUIGNON Laurent, JOYEUX Sylvie .

Absents : M M^{mes} DUMOULIN Robert qui a donné procuration pour voter en son nom à DUMOULIN Roger, NEVEU Christophe.

Délibération n° 100309.1: Compte Administratif 2009

Le Conseil municipal de Saint-Sulpice-le-Dunois, réuni sous la présidence de M Bruno DARDAILLON, Premier Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2009 dressé par M Gérard DELAFONT, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés		139 539,25	51 402,79		51 402,79	139 539,25
Opérations de l'exercice	425 521,12	446 346,36	113 415,22	165 399,26	538 936,34	446 346,36
TOTAUX	425 521,12	585 885,61	164 818,01	165 399,26	590 339,13	751 284,87
Résultat de clôture		160 364,49		581,25		160 945,74
Restes à réaliser			43 299,00	2 725,00	43 299,00	2 725,00
TOTAUX CUMULES		160 364,49	43 299,00	3 306,25	43 299,00	163 670,74
RESULTATS DEFINITIFS		160 364,49		-39 992,75		120 371,74

COMPTE ANNEXE POUR CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Résultats reportés		1 351,50				1 351,50
Opérations de l'exercice	1 547,00	1 700,00			1 547,00	1 700,00
TOTAUX	1 547,00	3 051,50			1 547,00	3 051,50
Résultat de clôture		1 504,50				1 504,50
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES		1 504,50				1 504,50
RESULTATS DEFINITIFS		1 504,50				1 504,50

COMPTE ANNEXE POUR SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Résultats reportés		21 922,92		38 755,30		60 678,22
Opérations de l'exercice	59 916,51	59 593,95	53 734,97	42 340,60	113 651,48	60 678,22
TOTAUX	59 916,51	81 516,87	53 734,97	81 095,90	113 651,48	162 612,77
Résultat de clôture		21 600,36		27 360,93		48 961,29
Restes à réaliser			1 674,40		1 674,40	0,00
TOTAUX CUMULES		21 600,36	1 674,40	27 360,93	1 674,40	48 961,29
RESULTATS DEFINITIFS		21 600,36		25 686,53		47 286,89

2°) Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Délibération n° 100309.2: Approbation du compte de gestion 2009 dressé par M Jean-Philippe VANGAEVEREN, Receveur Municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

. après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de 2009 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

. après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice de 2009;

. après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

- considérant que les opérations sont régulières

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2008 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3°) Statuant sur les valeurs inactives;

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par M Jean-Philippe VANGAEVEREN, Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Délibération n° 100309.3: Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2009 du Budget Principal

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé par délibération de ce jour le compte administratif 2009 du Budget Principal, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2009

- Solde d'exécution de l'exercice	51 984,04
- Résultat d'investissement 2008 reporté	-51 402,79
- Solde d'exécution cumulé	581,25

RESTES A REALISER AU 31/12/2009

- Dépenses d'investissement	43 299,00
- Recettes d'investissement	2 725,00
- Solde	-40 574,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2009

- Solde d'exécution cumulé	581,25
- Solde des restes à réaliser	-40 574,00
- Résultat (besoin de financement si négatif)	-39 992,75

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

- Résultat de l'exercice	20 825,24
- Résultat de fonctionnement 2008 reporté	139 539,25
- Résultat cumulé	160 364,49

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Affectation obligatoire :

. à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement 39 992,75

Solde disponible affecté comme suit:

. affectation complémentaire capitalisée en réserve au compte 1068

. affectation à l'excédent de fonctionnement reporté sur BP 2010 (cpte 002) 120 371,74

TOTAL 160 364,49

Délibération n° 100309.4: Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2009 du B.A. du service eau et assainissement

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé par délibération de ce jour le compte administratif 2009 du Budget Annexe du service eau et assainissement, statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2008

- Solde d'exécution de l'exercice	-11 394,37
- Résultat d'investissement 2008 reporté	38 755,30
- Solde d'exécution cumulé	27 360,93

RESTES A REALISER AU 31/12/2009

- Dépenses d'investissement	1 674,40
- Recettes d'investissement	0,00
- Solde	-1 674,40

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2009

- Solde d'exécution cumulé	27 360,93
- Solde des restes à réaliser	-1 674,40
-Résultat (besoin de financement si négatif)	25 686,53

RESULTAT D' EXPLOITATION à AFFECTER

- Résultat de l'exercice	-322,56
- Résultat d'exploitation 2008 reporté	21 922,92
- Résultat cumulé	21 600,36

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Affectation obligatoire :

. à la couverture du besoin de financement de la section d' investissement 0,00

Solde disponible affecté comme suit:

. affectation complémentaire capitalisée en réserve au compte 1068	
. affectation à l'excédent d'exploitation reporté sur BP 2010 (cpte 002)	21 600,36
TOTAL	21 600,36

Délibération n° 100309.5: Vote des subventions du budget 2010

SUBVENTIONS	Montant voté 2009	Montant voté 2010
AFN Cté Naillat/Fleurat/Colondannes/Dun/St Sulpice	60,00	50,00
Alcool Assistance	31,00	31,00
Association Vocalise		100,00
Centre des Jeunes Agriculteurs	40,00	40,00
CIVAM Dun le Palestel	31,00	31,00
CO amis cyclisme féminin	60,00	
CO course de côte La Celle / St Sulpice	100,00	150,00
CO course de côte La Celle / St Sulpice Sub 2008	100,00	
CO Tour cycliste du Pays Dunois (0,30 € / habitant)	191,10	192,00
Col. Dun le Palestel - Association sportive	50,00	50,00
Col. Dun le Palestel (voyages Espagne et Allemagne)	160,00	
Comice agricole Dun le Palestel	100,00	100,00
Comité des fêtes (Couverture frais sonorisation fête)	645,00	
Conciliateurs de justice et médiateurs du Limousin	50,00	50,00
Coopérative scolaire	210,00	210,00
Croix rouge Dun le Palestel	60,00	60,00
DDEN Union Creuse	50,00	50,00
Défense qualité de la vie dans le Pays Dunois	50,00	
Dynamy'Club St Sulpice	200,00	200,00
E.M.A.L.A. (A.D.P.E.P.)	50,00	50,00
Entente sportive St Sulpice La Celle	200,00	200,00
Fondation du Patrimoine Creuse	100,00	100,00
Lire en Creuse	46,00	50,00
Lycée Raymond Loewy - voyage Allemagne	40,00	
Lycée Raymond Loewy - voyage Italie	40,00	
Rugby Club Dunois	50,00	50,00
Sapeurs pompiers Bussière Dunoise	31,00	31,00
Sapeurs pompiers Dun Le Palestel	31,00	31,00
SD Elevage de Chevaux de trait	15,00	
Secours populaire de la Creuse	60,00	60,00
Solidarité Paysans Limousin	50,00	50,00
SPA Guéret	40,00	40,00
UFOVAL FOL CREUSE	30,00	30,00
	2 971,10	2 006,00

Délibération n° 100309.6 : Projets 2010

- Reste des travaux prévus en 2009 :
 - Accès Auberge (marche sur parking route de Bussière)
 - Accès au réservoir de Seigue
 - Lavoir de Puygerolles : trouver la solution au problème de fuite récurrente
 - Auberge : réparation d'un linteau
 - Réfection toiture logement locatif route des Fontenailles
 - Système d'alarme sur les réservoirs d'eau
 - Assainissement collectif à Chabannes – Les Bouiges; le dossier de demandes de subventions est en attente au Conseil Général; la Comcom du Pays Dunois a accepté sa participation
 - Travaux entrant au compte 6554 du budget de fonctionnement (délégation de compétence au SIERS)
 - Agrandissement du cimetière (sous condition d'obtention de la subvention demandée)
 - Voirie : Les routes ont beaucoup souffert durant la période de neige; point à temps à réaliser
Effectuer inventaire des pistes qui nécessitent des rebouchages de trous
 - Demandes de M^{me} Barcat, pour la bibliothèque :
 - Une rampe supplémentaire sur l'escalier d'accès à l'étage de la mairie pour faciliter la montée des personnes âgées
 - Une table pliante
-